

1. INTRODUCTION: ISLAM & TOLERANCE

Beaucoup croient que l'islam a été répandu par l'épée, et que l'islam est synonyme d'oppression, de coercition et de dénégation des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

"Islam" signifie littéralement à la fois "**soumission**" à Dieu et "**paix**".

La tolérance religieuse a toujours été pour l'islam une loi de vie nécessaire qui ne peut être négligée sous peine de mettre la société en grand péril.

La tolérance musulmane résulte de la reconnaissance de l'égalité de tous les êtres humains. L'islam prône l'universalité des droits de l'homme et la liberté fondamentale de pensée, de conscience et de croyance.

2. L'UNIVERSALITE DU CARACTERE SACRE DE LA FAMILLE HUMAINE

L'islam proclame de façon absolument claire que toute l'humanité ne forme qu'une seule grande famille. L'origine de tous les peuples est une, puisque tous les êtres humains ont été créés d'une seule âme. Dieu dit dans le Saint Coran :

{O hommes, vénérez votre Seigneur, Qui vous a créés à partir d'une seule âme, et Qui, à partir de celle-ci, a créé sa compagne, et de ces deux êtres a fait sortir tant d'hommes et de femmes.} Sourate 4 (Les Femmes), verset 1.

Au regard de l'islam, les hommes sont donc tous des enfants de la même grande famille humaine. Et ils ont tous les mêmes droits et les mêmes honneurs. En effet, les hommes sont tous honorés par le Saint QoR-Ane, sans aucune distinction de religion, de couleur ou de nationalité. Dieu dit dans le Coran:

{Certes, Nous avons honoré les enfants d'Adam.

Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à la plupart de Nos créatures.} SouRate 17 (Le voyage nocturne), verset 70.

Et les différentes catégories d'êtres humains, dans leur couleur, leur nationalité ou leur langue, ne sont que des preuves attestant de la puissance divine. Le Coran dit:

{Et parmi Ses signes : la création des cieux et de la terre, ainsi que la diversité de vos idiomes et de vos couleurs.} SouRate 30 (Les Romains), verset 22

Comme tous les peuples font partie d'une même famille, l'islam insiste sur la nécessité d'une égalité et d'un respect absolu entre tous les êtres humains.

Ni la race, ni la couleur, ni l'ethnie, ni le privilège, si ce n'est celui de la droiture, ne peuvent être des critères de valeur en islam. Dans le Saint Coran, Dieu s'adresse à toute l'humanité dans ces mots :

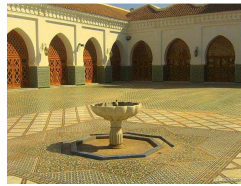
{13. Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en nations et en tribus, afin que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux.} Sourate 49 (Les Appartements), Verset 13.

Ces différences, ne doivent en aucun cas être le prétexte à des conflits ou à de la haine. Ces différences doivent au contraire être l'occasion de s'enrichir par la connaissance et la rencontre de l'autre, pour le bien et l'entente entre les peuples.

La variété et la diversité humaines sont considérées comme faisant partie de la bénédiction et de la miséricorde divines. Les peuples sont invités à aller au-delà de la simple coexistence et de chercher activement à s'entendre mutuellement et de nouer des relations d'entraide réciproque.

Le prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut) enseignait que tous les peuples font partie de la famille de Dieu. L'honneur émanant de Dieu est ainsi destiné à tous les hommes:

{Certes, Nous avons honoré les enfants d'Adam.} SouRate 17 (Le voyage nocturne), verset 70.



3. L'ISLAM RECONNAIT TOUTES LES RELIGIONS PRECEDENTES

L'Islam est par nature universel, embrassant tous les messages et religions antérieurs inspirés par Dieu. Le Saint Coran dit :

{La religion qu'Il a fondée pour vous est la même que celle qu'Il a prescrite à Noé, et que nous t'avons révélée⁽¹⁾, et qui a été prescrite à Abraham, Moïse et Jésus.

} Sourate 42 (La Consultation), Verset 13.

En Islam, les messages fondamentaux que tous les prophètes ont eu mission de livrer sont éternels et universels. Dieu dit clairement dans le Saint Coran que tous les peuples de foi constateront l'unité de tous les messagers de Dieu et de leurs révélations respectives, et ils les admettront donc tous :

{Le Messager⁽²⁾ croit dans ce que son Seigneur lui a révélé, comme tous les hommes de foi le font. Tous ont cru en Dieu, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (et disent) : "Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers". Et ils ont dit : "Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est à Toi que sera le retour".} Sourate 2 (La Vache), Verset 285.

La tolérance religieuse fait corps avec le Saint Coran lui-même. Au cœur du Saint Coran se trouvent tous les enseignements essentiels de la Torah de Moïse (que Dieu le bénisse et le salut) et de la Bible de Jésus (que Dieu le bénisse et le salut). Dieu dit du Saint Coran :

{Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui. Et Il fit descendre la Thora et l'Évangile, auparavant, en tant que guide pour les gens.} Sourate 3, (La famille de ImRan), Verset 3 & 4.

Le prophète Moïse (que Dieu le bénisse et le salut) est celui dont le nom est le plus souvent cité dans le Coran. La plupart des messagers et des prophètes bibliques (que Dieu les bénisse et les salut) : sont cités et encensés : Adam, Noé, Abraham, Isaac, Ismaël, Jacob, Joseph, David, Salomon, Jonas, etc...

Quant à Marie, mère de Jésus, le Coran la décrit comme étant la femme la plus noble de toute la création:

{O Marie, certes Dieu t'a élue au-dessus de toutes les femmes des mondes.} Sourate 3, (La famille de ImRan), Verset 42.

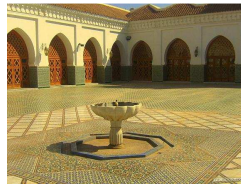
Le Coran raconte comment Marie donna naissance à Jésus (que Dieu le bénisse et le salut):

{45. Les Anges dirent : "O Marie, voilà que Dieu t'annonce une Parole venu de Lui: son nom sera "le messie" "Jésus" (Issa), fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés de Dieu."} Sourate 3, (La famille de ImRan), Verset 45 & 46.

Le Coran rapporte également les miracles de Jésus (que Dieu le bénisse et le salut):

{En vérité, je viens à vous avec un signe de la part de votre Seigneur. Pour vous, je forme de la glaise comme la figure d'un oiseau, puis je souffle dedans : et, par la permission divine, cela devient un oiseau. Et je guéris l'aveugle-né et le lépreux, et je ressuscite les morts, par la permission divine. Et je vous apprends ce que vous mangez et ce que vous amassez dans vos maisons. Voilà bien là un signe, pour vous, si vous êtes croyants.} Sourate 3, (La famille de ImRan), Verset 49.

Nous pourrions citer un grand nombre de références faites dans le Saint Coran aux précédentes révélations, comme par exemple la rencontre entre le prophète Salomon et la reine de Saba. Mais il est impossible ici d'être exhaustif dans le domaine.



4. LA TOLERANCE EST UNE PRESCRIPTION ISLAMIQUE : ELLE DEBOUCHE SUR LA LIBERTE FONDAMENTALE DE PENSEE, DE CONSCIENCE ET DE CROYANCE.

Dieu le très Haut a instauré la notion de tolérance dans le but de guider les êtres humains et servir leurs intérêts légitimes. Les objectifs de la religion islamique consistent à satisfaire les besoins et les nécessités de la société humaine.

Pour cela Dieu les a comblés de tolérance et de générosité illimitées et sans contrepartie.

La tolérance est donc une qualité naturelle de l'Islam. La tolérance islamique est concrète. Elle est portée et vécue dans la communauté musulmane, à travers l'histoire de sa civilisation et de son Histoire. En effet, elle ne représente pas seulement un concept abstrait et inapplicable. Le prophète de l'Islam (que Dieu le bénisse et le salut) a dit :

"J'ai été envoyé pour promouvoir la religion ancestrale, le monothéisme tolérant d'Abraham."

Le Saint Coran dit :

{Point de contrainte en religion.

} Sourate 2 (La Vache), Verset 256.

Cela signifie que la conversion par la force est interdite. Et les versets suivants laissent libres les gens de suivre l'Islam ou de s'en détourner:

{A vous votre religion, et à moi ma religion.} SouRate 109 (Les non croyants), Verset 6,

{A chacun de vous, nous avons assigné une voie et un chemin. Si Dieu avait voulu, certes Il aurait fait de vous une seule communauté.} SouRate 5 (La table servie), Verset 48.

Le Coran indique que les Musulmans ne contraignent personne. Ils présentent aux autres le message de la manière la plus convaincante et la plus claire, libre à chacun de l'accepter ou non. Allâh dit :

{Et dis : "La vérité émane de votre Seigneur." Quiconque le veut, qu'il croie, et quiconque le veut qu'il mécroie.} Sourate 18 (La caverne), Verset 29.

L'Islam affirme sans équivoque le droit de chaque individu à la liberté de pensée et de religion. Celui qui prend le temps de lire le Saint Coran et d'étudier la vie du Prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut) et ses proches disciples, constatera qu'ils ont construit une société sur l'amour, l'indulgence, la justice et la fraternité. Il découvrira aussi que leur conception de l'Islam est le fruit du raisonnement, de la conviction et de la joie, non de la violence, de la contrainte ou de l'oppression.

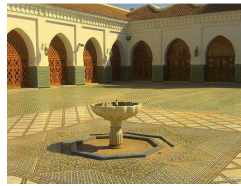
L'Islam insiste sur le fait que tous les peuples jouissent de la liberté de religion et de culte. L'Islam prend en compte tous les lieux sacrés dédiés au culte (Juifs, Chrétiens, Islamiques ou autres) et demande aux Musulmans de défendre la liberté de culte pour tous.

L'Islam désire l'établissement d'une société universelle et libre où tous puissent vivre et jouir de la liberté de religion dans la sécurité et l'égalité. Dieu dit :

{Si Dieu n'avait pas empêché les peuples de se dresser les uns contre les autres, des monastères seraient démolis, ainsi que des églises, des synagogues et des mosquées, où le nom de Dieu est abondamment célébré.} Sourate 22 (Le pèlerinage), Verset 40.

Même quand ils sont en contact avec des peuples qui peuvent être hostiles envers eux et leur foi, les Musulmans sont portés à prendre le chemin de la bonté, de la paix et de l'unité, et à répondre avec patience et gentillesse. Dieu instruit les croyants à :

{Repousse le mal par ce qui est meilleur. Et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux.} Sourate 41 (Les versets détaillés), Verset 34.



L'Islam impose la douceur et la retenue également en temps de guerre. Écoutons Abou Bakr, premier calife de l'Islam, alors qu'il était à la tête de l'Etat islamique, donner ses instructions, à l'un de ses généraux qui se dirigeaient vers la Syrie:

"Tu rencontreras des gens prétendant qu'ils se consacrent à Dieu, laisse-les tranquilles, qu'ils se consacrent à ce qu'ils prétendent ...

Je te conseille aussi de respecter les règles suivantes:

- Ne t'en prend ni aux femmes, ni aux enfants, ni aux vieillards,
- N'arrache pas d'arbres fruitiers,
- Ne détruis pas de maisons,
- N'égorge pas de brebis ou de chameaux sauf pour la nourriture,
- Ne brûle pas et n'inonde pas les palmeraies,
- Ne sois pas rancunier ni lâche."

L'éthique de la chevalerie islamique englobe la bonne conduite dans le cadre des relations avec les humains, la faune et la flore. La relation, dans le cadre de la religion islamique, avec ces créatures revêt un caractère fraternel, bienveillant et de protection et n'est pas une relation de contrainte, de destruction ni d'exploitation.

De plus, l'Islam a restreint les raisons du recours à l'usage de la force, qui demeure une exception, à savoir la légitime défense.

L'Islam enseigne la tolérance à tous les niveaux : au niveau des individus, des groupes et des États. La tolérance est le mécanisme qui assure les droits de l'homme, le pluralisme, et le règne de la loi.

Afin de comprendre la grandeur de cette nouvelle perspective islamique de la tolérance, grâce à laquelle l'Islam inaugura la véritable Histoire de tolérance pour l'humanité, ses lois, ses philosophies et ses civilisations, nous insistons sur le fait que l'Islam n'a pas seulement établi la reconnaissance, l'acceptation de l'autre, et cette liberté pour l'autre de pratiquer ses rites. Le musulman considère le droit de l'autre comme un devoir islamique et une condition pour parvenir à la perfection de la pratique des préceptes en Islam.

Durant sa vie à la fois comme chef religieux et comme homme d'Etat, le Prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut) faisait preuve d'une grande sensibilité et de respect dans ses relations avec les autres peuples, notamment avec les Juifs et les Chrétiens.

Le Prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut) interdisait de faire du mal aux non Musulmans et demandait aux Musulmans de bien les traiter. Il dit un jour :

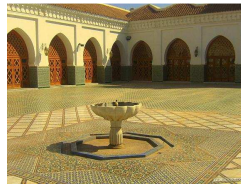
"Celui qui fait du mal à un Juif ou à un Chrétien trouvera en moi son adversaire au Jour du Jugement."

La première chose que le Prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut) fit après s'être établi à Médine, où il avait été invité comme chef, était de conclure un traité entre les Musulmans et les disciples du Livre (les Juifs et les Chrétiens). D'après ce traité, les Musulmans garantissaient à ceux-ci la liberté de croyance et leur accordaient les mêmes droits et obligations que ceux dont ils jouissaient eux-mêmes.

Quand une délégation de Chrétiens d'Abyssinie vint à Médine, le Prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut) les hébergea dans une mosquée et prit personnellement soin d'eux.

Quand une délégation de Chrétiens vint à Médine de Najran, une ville du sud-ouest d'Arabie, le Prophète les reçut dans sa mosquée et les invita à dire leurs prières à l'intérieur de la mosquée. Les Musulmans disaient leurs prières d'un côté de la mosquée et les Chrétiens de l'autre.

Les successeurs du Prophète ont poursuivi sa politique coranique de tolérance religieuse.



Quand Omar Ibn Al-Khattab, le deuxième Calife, libéra Jérusalem de l'occupation de la Rome Byzantine, il donna son accord aux conditions demandées par ses habitants chrétiens. Il arriva qu'Omar fût à l'intérieur de la principale église chrétienne de Jérusalem au moment de la prière musulmane de l'après-midi. Omar refusa de faire ses prières dans l'église, de crainte que ce fait donne aux futures générations musulmanes le prétexte de confisquer l'église et de la transformer en mosquée islamique.

Un jour Omar Ibn Al-Khattab vit un vieillard mendier une aumône dans la rue. Omar lui demanda qui il était et apprit qu'il était juif. Omar le prit par la main jusque chez lui, lui donna à manger et de l'argent et l'envoya à la Trésorerie Musulmane, en disant :

"Donnez de l'argent islamique à cet homme. Est-il juste de lui exiger de l'argent (*l'impôt*) quand il est jeune et de l'abandonner quand il est âgé ? Ceci n'est pas possible en Islam."

Tout au long de l'histoire, des charges furent confiées dans les états islamiques à ceux qui s'y montraient le mieux qualifiés, indépendamment de leurs croyances et de leurs antécédents.

Par exemple, Ibn Athal, un médecin chrétien, fut le médecin personnel du calife Muawya, le fondateur de l'Etat Omayyade.

Un autre calife Omayyade, Abdul-Malik Ibn Marwan, nomma deux Chrétiens, Athnasius et Isaac, aux postes les plus élevés de l'état d'Egypte.

Adud Al-Dawla, un calife abasside, fit d'un Chrétien, Nasr Ibn Haroun, son premier ministre et lui conféra le pouvoir de gouverner l'Iraq et le sud de la Perse.

Encore aujourd'hui, au Maroc, dont la constitution est basée sur les lois islamiques, le conseiller principal est un juif.

Ainsi, l'Islam a garanti aux non Musulmans les pleins droits au même titre qu'aux Musulmans pour leurs vies, leurs libertés et leurs possessions.

L'Islam a permis à des non Musulmans de vivre sur des terres Islamiques dans le respect et l'honneur. Il a donné le droit aux non Musulmans de participer pleinement à la société et aux activités des Musulmans.

(1) : Dieu s'adresse au prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut)

(2) : Le messager désigné ici est le prophète Mohammed (que Dieu le bénisse et le salut).